

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

22 OCTOBRE 2018
18h00

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 22 octobre 2018, à l'Hôtel de Ville de Montréal-Ouest situé au 50 avenue Westminster Sud.

Présents: Monsieur Beny Masella, Maire
 Madame Elizabeth Ulin, Conseillère
 Madame Colleen Feeney, Conseillère
 Madame Maria Torres, Conseillère

Absent: Monsieur Dino Mazzone, Conseiller

Aussi présents: Madame Raffaella Di Stasio, Directrice générale
 Monsieur Claude Gilbert, Greffier

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Monsieur Claude Gilbert, greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

Personne d'autre n'y assistait.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité
20181022-001

M. le Maire déclara la séance ouverte à 18h25.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Colleen Feeney, Conseillère, et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du lundi 22 octobre 2018 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité
20181022-002

3. Programme de gestion des actifs municipaux de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) – demande de subvention

ATTENDU que le programme de gestion des actifs municipaux est administré par la FCM avec des fonds du gouvernement du Canada;

ATTENDU que ce programme est mis en œuvre en partenariat avec les associations municipales et provinciales ainsi qu'avec d'autres intervenants clé qui soutiennent l'amélioration des pratiques de gestion des actifs;

ATTENDU que la gestion des actifs exige une approche intégrée et globale en matière d'infrastructures communautaires, et que cette approche comprend l'analyse de tous les facteurs pertinents, tels que les coûts de construction et d'entretien continu ainsi que les incidences sociales et communautaires;

ATTENDU que l'objectif du programme est d'aider les municipalités à donner aux résidents les services dont ils ont besoin à un coût acceptable;

ATTENDU que la clé d'une gestion des actifs efficace repose principalement sur l'accès à des données pertinentes, exactes et récentes;

EN CONSÉQUENCE:

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

1) Que la Ville de Montréal-Ouest présente une demande de subvention au Programme de gestion des actifs municipaux de la FCM pour la mise à niveau de ses connaissances et des données d'inventaire et financières de ses actifs afin d'établir un diagnostic de ses bâtiments.

2) Que la Ville s'engage à mener les activités suivantes pour les fins du projet soumis dans le cadre de ce programme afin d'améliorer son propre programme de gestion des actifs:

- produire un bilan de santé des bâtiments municipaux;
- définir la gouvernance de la gestion des actifs bâtiments.

3) Que la Ville s'engage aussi à consacrer une somme n'excédant pas 44 000\$, étant entendu que la subvention de la FCM remboursera 80% des coûts admissibles du projet.

4) Que la Directrice générale soit par la présente autorisée à signer tous les documents requis aux fins de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité
20181022-003

4. Période de questions du public

À 18h29, M. le Maire annonça le début de la période de questions.

5. Levée de la séance

À 18h30, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Maria Torres, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité
20181022-004

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées
aux archives municipales dans le dossier *Archives-20181022*